

QUOI FAIRE EN CAS DE SINISTRE ???

HELP !!!

SINISTRES MATERIELS :

Cas 1 : Sinistre véhicule avec tiers (en tort ou non).

Un tiers, c'est si on touche une autre voiture ou du mobilier public ou privé.

Ex : je recule et casse un totem gonflable à la Station totale, je heurte ou me fais heurter par un autre automobiliste, je loupe mon virage et défonce le portail d'une maison, j'emboutis un poteau de signalisation, ...



1. Confier le groupe aux animateurs, souffler et trouver un arrangement (lieu et heure) avec la tierce personne pour établir un constat si ce n'est pas possible tout de suite.
2. Téléphoner à Perrine directement car le sinistre doit être transmis aux assurances dans les 48h et qu'elle vous guide dans le remplissage du constat (différentes procédures suivant loueurs).
3. Faire des photos des dégâts sur le véhicule Handiligue et des dégâts commis au tiers et envoyé par sms à Perrine + Responsable de secteur avec la plaque d'immatriculation du véhicule concerné.
4. Faire le constat avec la tierce personne. **Bien prendre le constat du véhicule concerné, votre second véhicule ne provient pas du même loueur, et ce n'est donc pas la même assurance !** Modèles de constat avec tiers ci-suit.
5. Ajouter le sinistre sur l'état des lieux du véhicule avec votre nom.
6. Transmettre le constat au plus vite à Perrine.
7. Si le véhicule n'est plus en état de rouler ou trop dangereux, contacter Perrine pour mettre en place une procédure d'assistance.

Cas 2 : Sinistre véhicule sans tiers



Ex : je recule contre un poteau en béton, rayures de branches d'arbres, bas de caisse râvé par un trottoir. Il n'y a pas de dommages autres qu'à notre véhicule.

1. Faire des photos des dégâts sur le véhicule Handiligue et envoyer par sms à Perrine + Responsable de secteur avec la plaque d'immatriculation du véhicule concerné.
2. Suivant retour Perrine, remplir constat ou formulaire (Modèle dans le véhicule). Le document à remplir va dépendre du contrat d'assurance du loueur.
3. Ajouter le sinistre sur l'état des lieux du véhicule avec votre nom.
4. Transmettre le constat ou Loc'assist au plus vite à Perrine.
5. Si le véhicule n'est plus en état de rouler ou trop dangereux, contacter Perrine pour mettre en place une procédure d'assistance.

Cas 3 : Casse matérielle avec UN/UNE auteur connu(e)

Ex : Jean-Michel casse l'ordi de la directrice en renversant la table, Jacques casse une fenêtre en jouant au foot, Bernadette pourri un matelas après plusieurs fuites urinaires, Paul fait une crise et balance une chaise qui se fracasse, Georges s'assoie sur les lunettes de Jacqueline,




On va faire jouer la **Responsabilité civile du responsable.**

1. Remplir le formulaire de déclaration de sinistre suivant le modèle page suivante.
2. Faire des photos des dégâts et les envoyer par sms à Perrine + Responsable de secteur.
3. Contacter le responsable légal du responsable pour l'informer du sinistre et lui demander de le déclarer à son assurance. Transmettre les infos clés : quoi ? qui ? où ? quand ? comment ? quand ?
+ demander une copie de l'attestation de Responsabilité civile du responsable.
4. Demander à la victime (animateurs, propriétaires du gîte, ...) ses coordonnées + la date d'achat de l'objet cassé +
 - Si c'est un appareil électrique, il faut un **certificat de non réparabilité + devis de remplacement de l'objet cassé OU devis de réparation de l'objet cassé.**
 - Si c'est un objet « de base », il faut devis de remplacement de l'objet cassé.
 - Si c'est du matériel médical (pris en charge par la sécu), il faut un **devis de remplacement de l'objet cassé + décompte prise en charge sécu + décompte prise en charge mutuelle.** L'assurance va prendre en charge ce que la sécu et la mutuelle ne prennent pas en charge.
5. Transmettre la déclaration de sinistre au plus vite à Perrine.
6. Transmettre toutes les autres pièces collectées à la fin du séjour et les coordonnées des différents interlocuteurs à Perrine.

Exemple de déclaration de sinistres pré-remplie ci suit.

Exemple choisit : Le vacancier Georges casse les lunettes de la vacancière Jacqueline sur le séjour de Lezignan.

ANNEXE 4

	Référence APAC :	Référence interne de la DELEGATION :
	NATURE DU SINISTRE : CORPOREL <input type="checkbox"/> MATERIEL <input type="checkbox"/> RESPONSABILITE CIVILE <input type="checkbox"/>	
DECLARATION DE SINISTRE		
ASSOCIATION / GROUPEMENT : <u>LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31</u> N° d'affiliation : <u>03115151011</u>		
Adresse : <u>43, CHEMIN DE CARONNE</u>		
Code Postal : <u>31085</u> Ville : <u>TOULOUSE</u>		
Association organisatrice de l'activité : <u>HANDILIGUE</u>		
Entraînement <input type="checkbox"/> Compétition, Manifestation publique <input type="checkbox"/> si oui, n° affiliation de l'association organisatrice :		
Randonnée cycliste + 50 personnes <input type="checkbox"/> Activité sous l'égide de l'UFOLEP (joindre justificatif) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
N° CPA ou CAP CORRESPONDANT : <u>00725125</u>		
N° de(s) DOSSIER(S) ADHESION CONTRAT(S) OPTIONNEL(S) :		
S'AGIT-IL DE : <ul style="list-style-type: none"> - Voyages - stages - séjours familiaux <input checked="" type="checkbox"/> - Classes ou séjours de découvertes <input type="checkbox"/> - Lieu d'implantation, ou destination : <u>LEZIGNAN</u> 		
Centres de vacances - Placements familiaux <input type="checkbox"/>		
Date de départ : <u>12/08/18</u> de retour : <u>28/08/18</u>		
Personne physique assurée concernée par le sinistre : N° de contrat pour les activités personnelles :		
Nom : <u>DURAND</u> Prénom : <u>JACQUELINE</u> Adresse : <u>FOYER EVA</u>		
<u>42, AV. DE LA REPUBLIQUE - 33820 BRAUD ST LOUIS</u>		
Date de naissance : <u>14/01/1955</u> PROFESSION :		
QUALITE : Participant <input checked="" type="checkbox"/> Personnel salarié : en fonction <input type="checkbox"/> en congé <input type="checkbox"/> Occasionnel bénévole non adhérent <input type="checkbox"/>		
Utilisateur bénévole d'un véhicule <input type="checkbox"/> Invité officiel <input type="checkbox"/> UFOLEP <input type="checkbox"/> USEP <input type="checkbox"/>		
Numéro d'adhérent ou de licence UFOLEP, Catégorie et Type : Date d'adhésion ou d'homologation :		
Pour les activités R4, N° de dossier :		
Pour les mineurs : NOM, prénom et profession du Représentant légal :		
DATE DU SINISTRE : <u>15/08/2018</u> Heure : <u>21h30</u> Lieu : <u>LEZIGNAN</u>		
Activité pratiquée au moment des faits : <u>SOBEE JEUX</u>		
CAUSES ET CIRCONSTANCES DU SINISTRE : <p><u>GEORGES SEGUIN jouait au Monopoly avec d'autres vacanciers. Il a gagné et dans un état de joie, a fait voler en l'air des lunettes de Jacqueline DURAND, sa voisine. Les lunettes ont fait un vol de 20 mètres.</u></p>		
P.V. de Police ou de Gendarmerie : N° : établi par :		
Pour les accidents corporels (joindre <u>obligatoirement</u> le certificat médical descriptif)		Pour les accidents matériels (joindre s'il y a lieu l'original du récépissé de dépôt de plainte)
La victime (ou son représentant légal) bénéficie-t-elle ? <ul style="list-style-type: none"> * d'une Mutuelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> si oui, Nom et adresse : 		Nature des dommages / Descriptif des biens : <p><u>UNE MONTURE + 2 VERRES CASÉS</u></p>
* d'une autre assurance corporelle <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> si oui, Nom et adresse :		Evaluation : <u>lunettes + S</u>
N° de contrat :		
En cas d'accident avec des Tiers : <ul style="list-style-type: none"> Nom : <u>SEGUIN</u> Prénom : <u>GEORGES</u> Adhérent : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Auteur <input checked="" type="checkbox"/> Victime <input type="checkbox"/> Adresse : <u>FOYER EVA</u> NOM et adresse de son assureur : <u>A DEMANDER AU FOYER</u> N° de contrat : 		Pour tout sinistre autre que corporel, veuillez indiquer <u>obligatoirement</u> les assurances de même nature contractées auprès d'un autre organisme (art. L.121-4 du Code des Assurances) :
NOM et adresse du Correspondant associatif : <u>JEYER PERRINE</u>		NOM et adresse de l'assureur :
Identité du Déclarant : (1) <u>VOUS</u>		N° de contrat :
DATE : <u>15/08/18</u> SIGNATURE : <u>X</u>		CACHET :
Fédération ou Organisation :		
Date de réception de la déclaration :		
Le Délégué certifie la régularité de l'affiliation ou de l'adhésion, s'il s'agit d'un Membre adhérent		
SIGNATURE :		
(1) Personne qui établit la déclaration de sinistre		



En bleu : identique à chaque déclaration
En rouge : propre à la situation rencontrée

Cas 4. Casse matérielle sans responsable précis



Ex : lattes du canapé cassées avec l'usure des assises, matelas détérioré mais on ne sait pas par qui, lunettes de soleil de marque écrasées dans le coffre du minibus, cadre de valeur qui se décroche quand une porte claque au vent, four qui rend l'âme, pièce du fauteuil roulant tordues dans la portière,

Si l'objet du sinistre ne vaut pas plus de **110€, montant de la franchise**, on ne fera pas jouer l'assurance. Essayer de régler cela à l'amiable avec la victime, remplacer l'objet sur le budget du séjour, ...

Si c'est un sinistre de plus de 110€ :

1. Remplir le formulaire de déclaration de sinistre suivant modèle page suivante.
2. Faire des photos des dégâts et les envoyer par sms à Perrine + Responsable de secteur.
3. Demander à la victime (animateurs, propriétaires du gîte, ...) ses coordonnées + la date d'achat de l'objet cassé +
 - Si c'est un appareil électrique, il faut un **certificat de non réparabilité + devis de remplacement de l'objet cassé OU devis de réparation de l'objet cassé.**
 - Si c'est un objet « de base », il faut devis de remplacement de l'objet cassé.
 - Si c'est du matériel médical (pris en charge par la sécu), il faut un **devis de remplacement de l'objet cassé + décompte prise en charge sécu + décompte prise en charge mutuelle.** L'assurance va prendre en charge ce que la sécu et la mutuelle ne prennent pas en charge.
4. Transmettre la déclaration de sinistre au plus vite à Perrine.
5. Transmettre toutes les autres pièces collectées à la fin du séjour et les coordonnées des différents interlocuteurs à Perrine.

Exemple de déclaration de sinistres pré-remplie ci suit.

Exemple choisit : Le four lâche subitement dans le gîte sur le séjour de Guiche

VOLS :

Le pire qui puisse arriver...la sale ambiance que laisse un vol dans un groupe. Joueur aux supers enquêteurs et essayer de régler l'affaire à l'amiable si petit larcin de vacanciers.

Si on est sur le vol d'un ordinateur, d'une console, d'un sac à main, ...la déclaration de vol en gendarmerie sera inévitable. Et on reprend après la procédure comme pour un sinistre matériel sans responsable.

SINISTRES CORPORELS :

A vous de juger si c'est à surveiller, si c'est à faire examiner par un docteur ou si pompiers direct !

Si doutes, tel au 15 SAMU pour une marche à suivre donnée par un médecin.

Cas 1 : Consultation chez le médecin, aux urgences avec sortie pendant le séjour

1. Si la personne a sa carte vitale et son attestation mutuelle, pas de frais à avancer. Dans le cas contraire, prendre sur l'avance médicale.
2. Prévenir son responsable de secteur de la situation.
3. Prévenir les personnes proches de la victime au fur et à mesure.
4. Si vous avez avancé les frais avec l'avance médicale, intégrez la dépense à votre compte de séjour avec une copie de la feuille de soin comme justificatif de dépenses.



L'originale de la feuille de soin doit être remise à Handiligie en fin de séjour et une copie va dans la valise du vacancier en fin de séjour.

5. Ecrire une note explicative à destination des proches de la victime et d'Handiligie. Un exemplaire va dans la valise du vacancier et l'autre est à remettre au Responsable de secteur.

Cas 2 : Hospitalisation longue ou complexe avec rapatriement sanitaire

1. Contacter directement Perrine ou Nelson avec les infos suivantes :
 - Le nom de la personne, sa date de naissance, son degré d'autonomie.
 - L'adresse de la structure de résidence au moment de l'accident/de la maladie et celle du lieu où elle doit repartir, le nom du foyer/de la famille, un contact par téléphone
 - Le nom de la direction de séjour, un tel portable.
 - Le nom du médecin qui a fait les examens/l'ordonnance et son téléphone (envoi possible à l'assureur : das@ima.eu)
 - Le contexte de l'accident.

2. Ouverture d'un dossier de prise en charge avec l'assistance

Le n° d'appel de l'assureur est le 0810 009 010

Notre numéro de contrat : 2980023JX709

3. Avoir le téléphone dans la poche car vous serez mentionné comme le contact local pour l'assistance.

